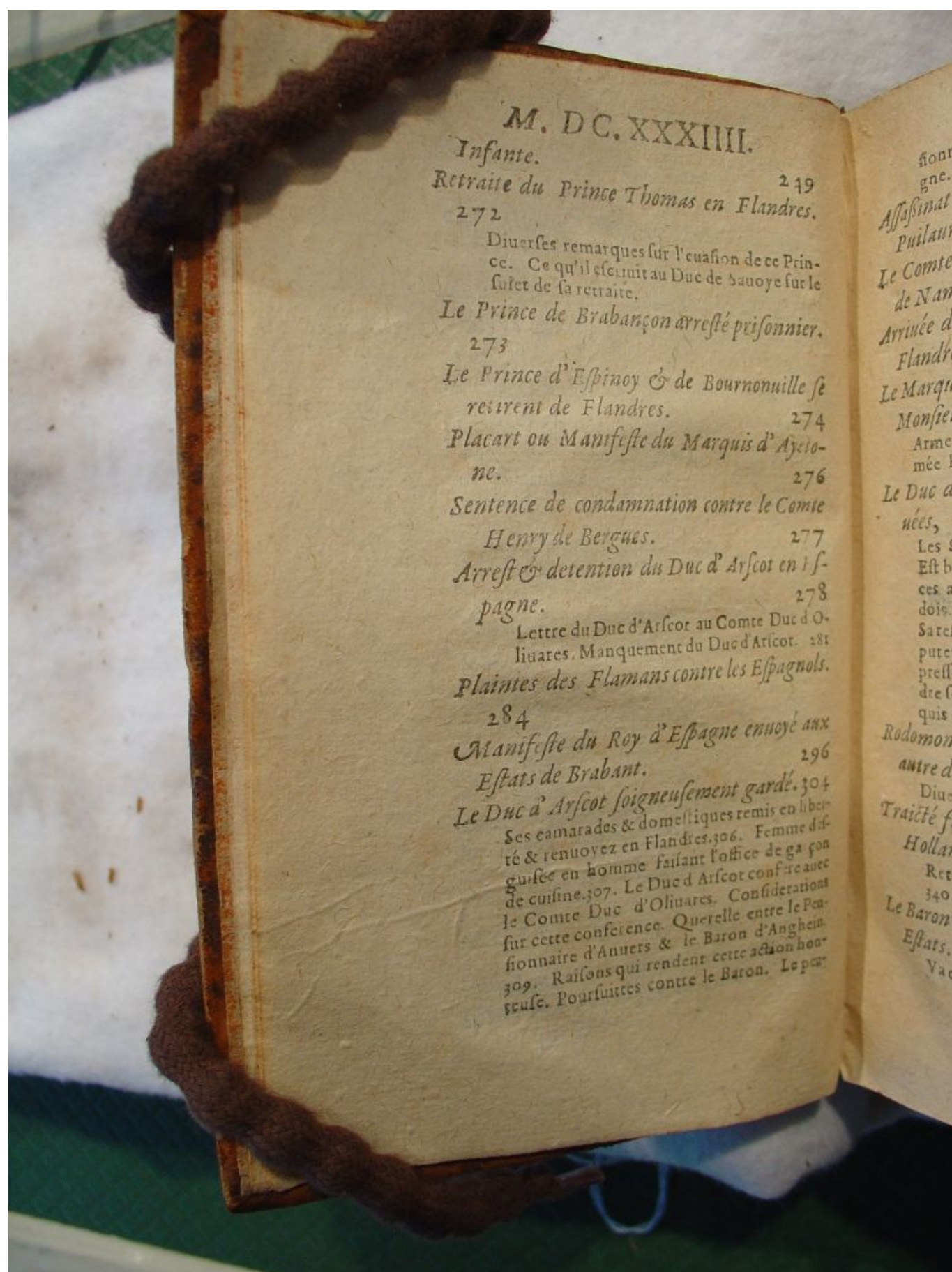
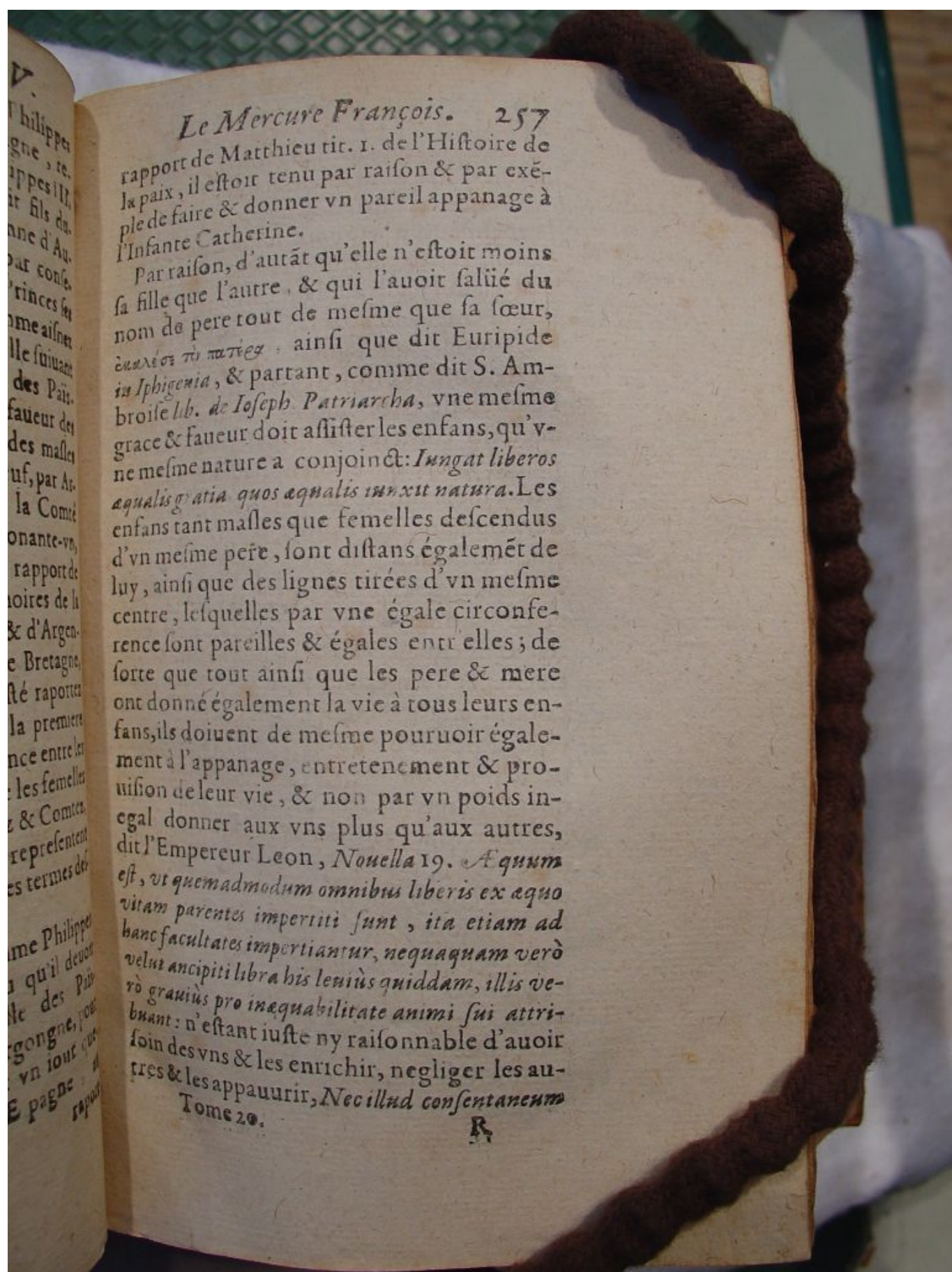


0_Table_1634_06.jpg



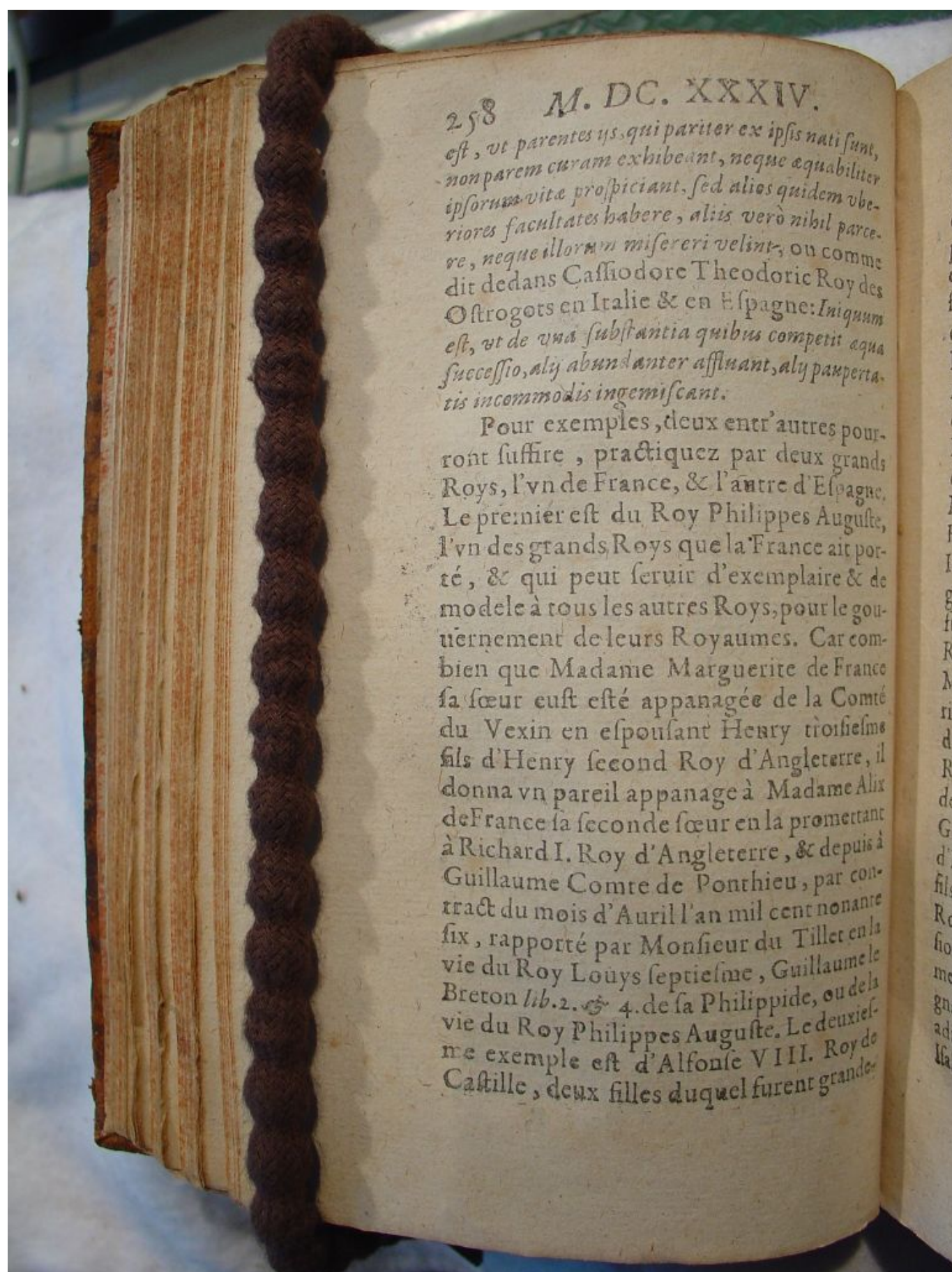
1634_257.jpg



0_Table_1634_07.jpg

T A B L E.	
249	Monnaie d'Anvers honoré du Roy d'Espa- gne. Le Duc d'Arscot conduit à Madrid. 314
ndres.	<i>Assassinat commis en la personne du sieur de Puilaurens.</i> 315
de Prin- e sur le	<i>Le Comte de la Motterie fait Gouverneur de Namur.</i> 317
nnier.	<i>Arrivée de la Princesse de Phalsbourg en Flandres.</i> 317
uille se	<i>Le Marquis d'Ayetone fait un Traicté avec Monsieur contre la France.</i> 318
274	Arme & marche en campagne. Estat de l'ar- mée Espagnole. 319
Ayetone-	<i>Le Duc de Neubourg fait de nouvelles le- nées,</i> 322
276	Comte
277	Les Suedois & Hollandois en ont ialouie. Est braué par les suiets. Ses plaintes & mena- ces aux Estats de Hollande contre les Sue- dois. Ambassadeurs desdits Estats vers le Duc. Sareponse & resolution. Il enuoye des De- putez à l'Assemblée de Francfort. sollicité & pressé par les Espagnols & Imperiaux de ioin- dre ses armes aux leurs. Confere avec le Mar- quis d'Ayetone.
en l-f-	<i>Rodomontade Espagnole eludée par une autre de Hollande.</i> 327
278	Diuerfes entreprises des Espagnols sans effect.
Duc d'O-	<i>Traicté fait entre le Roy & les Estats de Hollande, le 15. Avril 1634.</i> 328
cor. 281	Retour du Baron de Chainallé en France. 340
agnols.	<i>Le Baron Oxenstern Ambassadeur vers les Estats.</i> 340
royé aux	Vacu Angleterre.
296	
rdé. 304	
s en libe-	
omme de-	
de gaçon	
nfere avec	
iderations	
tre le Pen-	
Anghein.	
tion hon-	
. Le pen-	

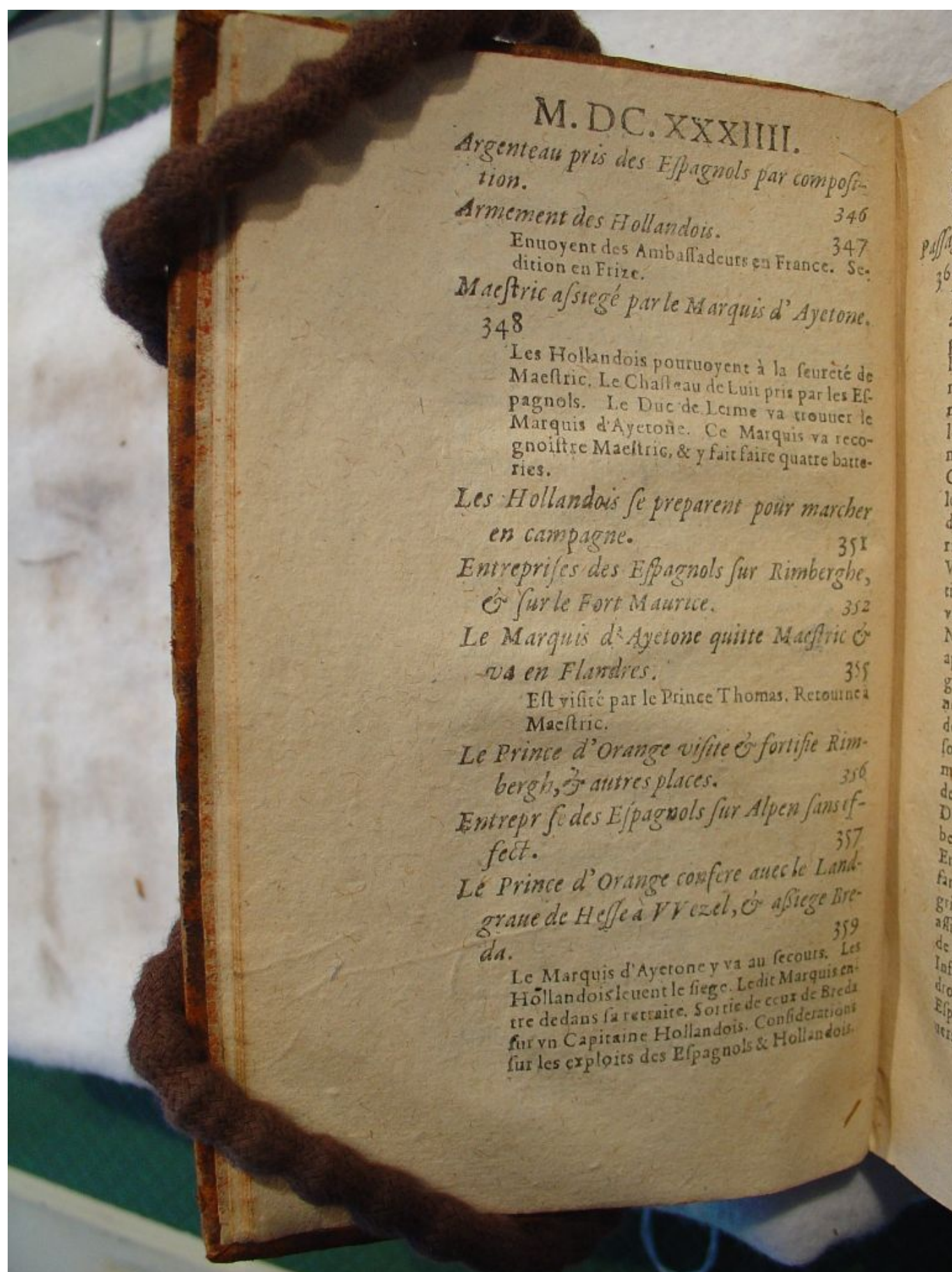
1634_258.jpg



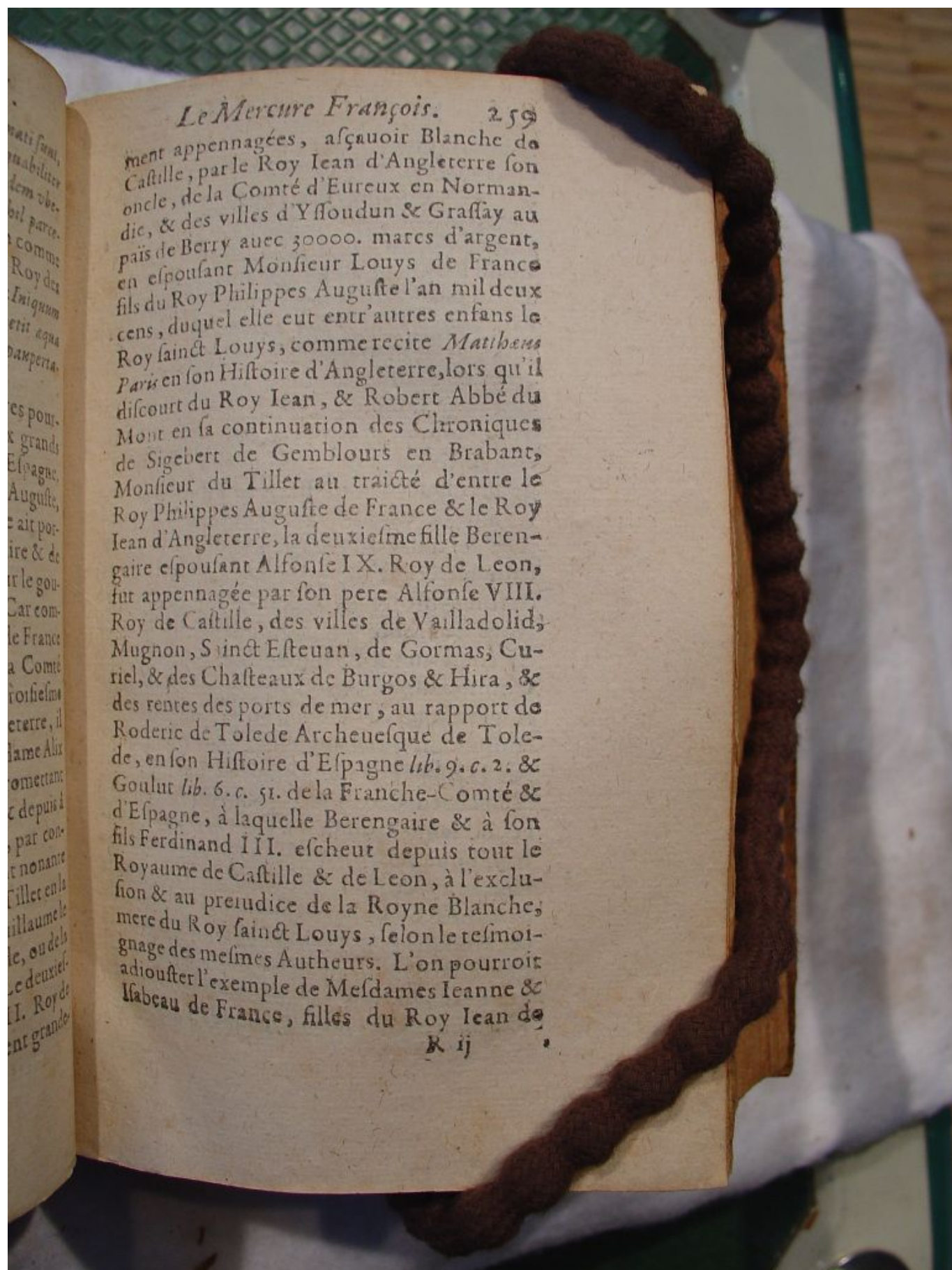
258 M. DC. XXXIV.
 est, ut parentes ipsi, qui pariter ex ipsis nati sunt,
 non parem curam exhibeant, neque aequaliter
 ipsorum vite prospiciant, sed alios quidem ube-
 riores facultates habere, aliis vero nihil parce-
 re, neque illorum misereri velint, ou comme
 dit dedans Cassiodore Theodoric Roy des
 Ostrogots en Italie & en Espagne: Iniquum
 est, ut de una substantia quibus competit aqua
 successio, alij abundanter affluant, alij paupertas
 incommodis ingemiscant.

Pour exemples, deux entr'autres pour-
 ront suffire, pratiquez par deux grands
 Roys, l'un de France, & l'autre d'Espagne.
 Le premier est du Roy Philippes Auguste,
 l'un des grands Roys que la France ait por-
 té, & qui peut servir d'exemplaire & de
 modele à tous les autres Roys, pour le gou-
 vernement de leurs Royaumes. Car com-
 bien que Madame Marguerite de France
 sa sœur eust esté appanagée de la Comté
 du Vexin en espousant Henry troisieme
 fils d'Henry second Roy d'Angleterre, il
 donna vn pareil appanage à Madame Alix
 de France la seconde sœur en la promettant
 à Richard I. Roy d'Angleterre, & depuis à
 Guillaume Comte de Ponthieu, par con-
 tract du mois d'Auril l'an mil cent nonante
 six, rapporté par Monsieur du Tillet en la
 vie du Roy Louys septiesme, Guillaume le
 Breton lib. 2. & 4. de sa Philippide, ou de la
 vie du Roy Philippes Auguste. Le deuxies-
 me exemple est d'Alfonse VIII. Roy de
 Castille, deux filles duquel furent grande-

0_Table_1634_08.jpg



1634_259.jpg



0_Table_1634_09.jpg

TABLE.

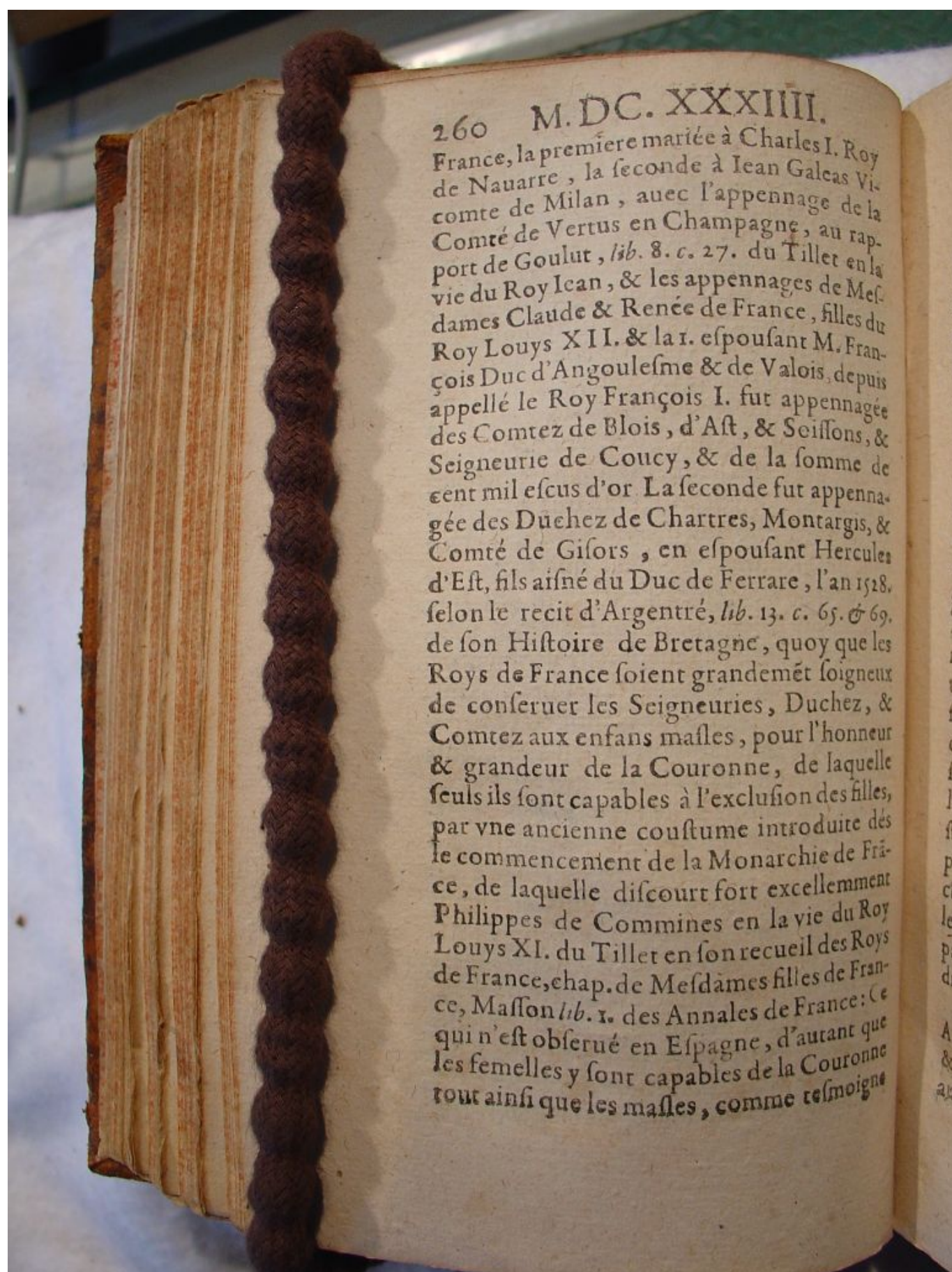
Le Prince d'Orange dispose son armée en garnisons. Le Marquis d'Ayctone va à Namur.

Passage du Cardinal Infant en Flandres.

368

Le Cardinal Infant demande de la Cavallerie au Duc de Fridland, sans effet. Diverses levées pour le passage de l'Infant. Le Prince de Pologne Vladilas vient à Milan. Le Prince Thomas, & le Duc François de Lorraine aussi. Renouvellement d'alliance entre l'Espagne & les Suisses, jurée à Milan. 371. Depart de l'armée Espagnole vers l'Allemagne. Le Duc Charles de Lorraine va à Milan, & de là en Allemagne. 372. Le Cardinal Infant visite la douairière de Mantouë, & la Princesse de Carignan. Part de Milan pour les Pays-bas. Vient à Come. Passe dans le Tirol. Sa réception à Inspruk. Arriue à Rotemberg. Enuoye vers le Roy de Hongrie. Retour du Duc de Nochera vers l'Infant. Le Commissaire Ossa appelé prez le Card. Infant. Le Roy de Hongrie prie l'Infant de joindre ses armes aux siennes. Entrevue du Card. Infant & de la Royne de Hongrie. 376. Sa réception à Branau, & son retour à Kopstain. Rendez-vous de l'armée de l'Infant à Kopstain. Chefs & Officiers de cette armée. Le C. Infant vient à Munik. Denombrement de son armée. Passe le Danube à Donavert. Arriue deuant Nortlinguen. Entrevue du Roy de Hongrie & du C. Infant. 381. Estat des armées du Roy de Hongrie & de la Ligue Catholique. Nortlinguen assiégée & battue par les Imperiaux. Bataille de Nortlinguen. 382. Perte du costé du Card. Infant. Enuoye des estendars en divers endroits. Separation des armées Imperiale & Espagnole. Le Card. Infant fait & reçoit divers presens. Prend Guinguen & Heiden-

1634_260.jpg



260 M. DC. XXXIII.
France, la première mariée à Charles I. Roy
de Navarre, la seconde à Jean Galeas Vi-
comte de Milan, avec l'appennage de la
Comté de Vertus en Champagne, au rap-
port de Goulut, *lib. 8. c. 27.* du Tillet en la
vie du Roy Jean, & les appennages de Mes-
dames Claude & Renée de France, filles du
Roy Louys XII. & la 1. espousant M. Fran-
çois Duc d'Angoulesme & de Valois, depuis
appellé le Roy François I. fut appennagée
des Comtez de Blois, d'Ast, & Seiffons, &
Seigneurie de Coucy, & de la somme de
cent mil escus d'or La seconde fut appenna-
gée des Duchez de Chartres, Montargis, &
Comté de Gisors, en espousant Hercules
d'Est, fils aîné du Duc de Ferrare, l'an 1528.
selon le recit d'Argentré, *lib. 13. c. 65. & 69.*
de son Histoire de Bretagne, quoy que les
Roys de France soient grandemét soigneux
de conseruer les Seigneuries, Duchez, &
Comtez aux enfans masles, pour l'honneur
& grandeur de la Couronne, de laquelle
seuls ils sont capables à l'exclusion des filles,
par vne ancienne coustume introduite dès
le commencement de la Monarchie de Frâ-
ce, de laquelle discours fort excellemment
Philippes de Commynes en la vie du Roy
Louys XI. du Tillet en son recueil des Roys
de France, chap. de Mesdames filles de Fran-
ce, Masson *lib. 1.* des Annales de France: Ce
qui n'est obserué en Espagne, d'autant que
les femelles y sont capables de la Couronne
tout ainsi que les masles, comme tesmoigne

0_Table_1634_10.jpg



M. DC. XXXIII.

Le Roy se resout de passer en Flandres sans se-
courir Brissac. Prend la ville de Geppin. Le
Duc de VVirtemberg abandonne son pais, &
s'enfuit à Strasbourg 387. Le Duc de Vvey-
mar se retire à Francfort sur le Mein. Stukar
se rend au Roy de Hongrie. Resolution du
Roy de Hongrie & du Cardinal Infant pour le
secours de Brissac. Le Cardinal Infant est vi-
sité du Duc Charles de Lorraine. Enuoye ses
ordres au Marquis d'Ayotone pour son passa-
ge du Rhin. Visite le Roy de Hongrie à Stu-
kar. Exploits de Picolomini dans la Franco-
nie. 390. Le Roy de Hongrie & le Card. In-
fant prennent congé l'un de l'autre. Le Card.
Infant passe le Mein & s'empare de plusieurs
places. Estat de son armée apres le passage du
Mein. Entre dans le Comté de Nassau. Passe
le Rhin 394. Son arrivée à Bone, Cologne, &
à Iulliers. Le Prince Thomas & le Marquis
d'Ayotone luy font la reuerence. 396. L'In-
fant enuoye partie de son armée au secours du
Roy de Hongrie. Son depart de Iulliers. En-
tre dans le Duché de Gueldres. Passe la Meuse.
Arriue à N. Dame de Montagn. Deputez
de Brabant vers l'Infant. 399. Arriue à Lou-
vain: à Treueure. Son entrée à Bruxelles. Ha-
rangue du Magistrat de Bruxelles à l'Infant.
404. Diuers Ambassadeurs vers le Cardinal
Infant. Le Duc de Neubourg le visite en per-
sonne.

Le Duc de Neubourg inquieté par les Sue- dois & Imperiaux. 408

Va visiter le Marquis d'Ayotone. Estats de
Iulliers adionnez à comparoir à Cologne.
Placard du Comte de Mansfeld enuoyé aux
Officiers du Duc de Neubourg. Opposition
du Duc de Neubourg. Les Estats de Hollan-
de l'exortent à demeurer neutre. Estonne-
ment du Duc de Neubourg. Imperiaux dans
le Duché de Iulliers. 411

1634_261.jpg

Le Mercure François. 161

d'Archeuesque Roderic de Toledé, & apres
Iuy Goulut, en leurs Histoires d'Espagne.

La cinquiesme raison est, que par Traicté
del'an 1396. faict entre Ieanne Duchesse de
Brabant & Lembourg, d'une part, & Phi-
lippines le Hardy Duc de Bourgongne, d'au-
tre part. Il fut stipulé, que si Anthoine II.
fils dudit Duc Philippines, par elle institué son
heritier esdits Duchez, decedoit sans enfans,
lesdits pais vinssent & fussent deferez à Phi-
lippines, troiesime fils dudit Duc, qui estoit
Comte de Neuers, afin que son heredité eust
sa grandeur & autorité separée & distin-
cte, sans qu'elle fust meslée parmy la gran-
deur de Flandres, de peur que l'une des
grandeurs n'obscurcist l'autre, & afin que
lesdits trois Duchez, qui sont terres Souve-
raines, se conseruassent mieux en leurs au-
thoritez, & que les subiects desdits pais fus-
sent mieux traictez, ayans leur Prince parti-
culier, qui resideroit sur le lieu, & auroit
soin d'eux, ainsi qu'il est recité au liure 4. de
la Mer des Histoires de France, & en l'Hi-
stoire du pais & Duché de Niurnois, faicte
par le sieur de Romenay, tous lesquels in-
conueniens arriueroyent infailliblement, si
lesdits Pais demeuroient en la maison d'Es-
pagne, contre l'intention & volonté de la-
dite Duchesse Ieanne de Brabant.

La sixiesme & dernière raison est, que son
A. R. & les Princes ses freres, peuuent venir
& estre admis à la succession dont il s'agit,
avec le Roy d'Espagne, de leur chef, *In re sua*.

R. iij

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan